



Flash inFO

Les organisations syndicales reçues le jeudi 16 octobre 2014 en groupe de travail ont analysé les textes concernant les ouvriers de l'Etat qui seront proposés lors du Comité Technique Ministériel en date du 13 novembre 2014. La délégation **Force Ouvrière** était composée de Jacky CHARLOT Secrétaire Général de l'Union Fédérale des Syndicats Ouvriers et de Michel FAVRE Secrétaire Général adjoint de l'UFSO.

Les sujets abordés :

- Projet de circulaire relative à la mise en œuvre du congé de reclassement des personnels à statut ouvrier du ministère de la défense.
- Modification de l'instruction N°310911/DEF/SGA/DRH-MD du 11 mai 2010 fixant les dispositions relatives aux emplois de débouché en Hors Catégorie C (HCC)
- Modification de l'instruction N°311293/DEF/SGA/DRH-MD/RSSF du 31 janvier 2013 relative aux commissions d'avancement des ouvriers de l'Etat du ministère de la défense.
- Modification de l'instruction n°301411/DEF/SGA/DRH-MD relative aux modalités d'application des dispositions du décret n°87-1008 du 17 décembre 1987 relatif au régime disciplinaire du personnel à statut ouvrier du ministère de la défense.
- Point de communication sur les modalités d'avancement des délégués syndicaux à temps complet.
- Point de communication sur la situation des ouvriers de l'Etat aides-soignants ;
- Point de communication sur l'étude en cours relative au déroulement de carrière des ouvriers de gestion de stocks et d'achats.

L'Union Fédérale des Syndicats Ouvriers Force ouvrière, comme à l'accoutumée, sera la garante du respect, de vos droits et acquis et ne manquera pas de vous tenir informés sur l'évolution de la situation.

PARIS, le 17 /10/2014



web